



LA MUNICIPALITÉ
CANTON DE STANSTEAD

778, chemin Sheldon
Canton de Stanstead (Québec) J1X 3W4
Téléphone: (819) 876-2948
Télécopieur: (819) 876-7007

Avis public

Avis public est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité du Canton de Stanstead, que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 5 février 2018.

Le règlement portant le numéro 411-2018 amendant les règlements 396-2016 et 355-2014 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité du Canton de Stanstead.

Toute personne intéressée peut examiner et obtenir une copie de ce règlement en s'adressant à la secrétaire-trésorière, Mme Caroline Rioux, à la Mairie de Canton de Stanstead, située au 778, chemin Sheldon, Canton de Stanstead (Québec), J1X 3W4.

Le règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Stanstead, en ce 8 février 2018

Denise Girard
Secrétaire-trésorière adjointe

Public notice

Public notice is hereby given by the undersigned, assistant secretary-treasurer of the Municipality of Canton de Stanstead, that the following By-Law was adopted by the Council at the regular meeting held on February 5th, 2018.

By-law no. 411-2018 amending by-laws 396-2016 & 355-2014 concerning Code of Ethics and Code of Conduct for elected representatives of the Municipality of Stanstead Township.

Any person interested may examine and obtain a copy of those aforesaid by-law at the office of the Secretary-treasurer, Caroline Rioux, at the Town Hall located at 778, Sheldon road, Stanstead Township (Quebec) J1X 3W4.

This present by-law is in force, in accordance with the law.

Given in Stanstead Township, this February 8th, 2018

Denise Girard
Assistant Secretary-treasurer

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 431 du Code municipal, je soussignée, secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné avis public, ci-haut mentionné pour des fins municipales, en l'affichant aux endroits déterminés par le conseil municipal, en date du 8 février 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 8^e jour du mois de février de l'an deux mil dix-huit.

Denise Girard,
Secrétaire-trésorière adjointe